

## Enquête DUP : Thèmes

	Enquête DUP : Thèmes									Résumé de l'observation/courrier/pétition
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Observation portée sur le registre électronique	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité surélevée	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye
209	x			x			x			<b>M. BILLY, 6 rue Pierre et Charles Perret POISSY</b> A l'heure où la Cour des Comptes pointe le dérapage du projet du Grand Paris en terme de coût, la version du tram par le centre de Poissy n'est pas légitime avec son budget presque doublé par rapport au projet initial. En outre la mise en service est reportée à 2026 et sans doute bien au-delà du fait de recours éventuels de propriétaires qui n'accepteraient pas les conditions de l'expropriation. Le projet de tram 13 express n'a d'express que le nom puisqu'il allonge le temps de trajet entre St-Germain et Achères, sans pour autant desservir le point stratégique du Technoparc. Il porte en outre l'aggravation des conditions de circulation (déjà très difficiles aux heures de pointe) sur le Bd Gambetta, la Place de l'Europe et tous les axes adjacents, non seulement pendant la durée des travaux, mais aussi après la mise en service. Les belles gravures des brochures distribuées font mine de penser que la circulation des camions a disparu, comme par magie. Seule la mise en service du Bd de l'Europe, à 2 x 2voies serait une solution efficace pour limiter le trafic de transit entre Achères et Carrières-sous-Poissy, or cette amélioration est rendue impossible par le passage du tramway sur cet axe. Autant de raisons qui me font refuser ce projet de trajet urbain. Bien qu'habitant le quartier de Noailles (qui serait desservi par l'arrêt ZAC) et me rendant très régulièrement à Paris, j'y vois beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages.
210			x				x			<b>Mme Martine POIRE 8 avenue des Ursulines POISSY</b> Je ne suis pas favorable à ce projet qui va apporter de nombreux désagréments aux riverains et de plus va coûter cher aux administrés.
211		x								<b>M. Jean-Marc SOURDILLON 26 BD DES LOGES POISSY</b> Je suis pour le tracé urbain qui valorisera la ville et sera utile à la plupart de ses habitants. Et je suis franchement hostile au tracé initial qui non seulement ne sera pas pratique mais provoquera des nuisances sonores dans les quartiers résidentiels et les lieux de promenades. Je trouvais beaucoup plus intelligente et originale (dans l'air de temps) l'idée de transformer en voie verte la voie de chemin de fer désaffectée, le long du Bd Rose.
212									x	<b>Anonyme</b> L'équilibre des territoires est important. 3 arrêts à Poissy et 1 seul à Achères, cela est totalement déséquilibré. Il faut un arrêt supplémentaire au Technoparc/achères et un seul arrêt à Poissy à la gare. Avec les économies il faut réellement repenser la gare de Poissy pour que le Tram soit intégré dans un vrai pôle multimodal. A choisir entre 2 projets inaboutis, je préfère encore le tracé initial qui a le mérite d'être pragmatique.
213				x						<b>Anonyme</b> L'aménagement du rond point de la gare est inquiétant: baisser volontairement la capacité de circulation de 20 % pour réduire les embouteillages est illusoire ! Quel impact pour les habitants de Carrières sous Poissy ? Aucun plan réel de circulation n'est indiqué sur le dossier ! Je suis contre ce projet



**Enquête DUP : Thèmes**

	Enquête DUP : Thèmes										Résumé de l'observation/courrier/pétition	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Observation portée sur le registre électronique	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye		
219					x	x						<p><b>Mme Isabelle Dolata</b> Je suis favorable au tracé urbain du tram 13 Express car cela permettra de facilement connecter différents modes de transports (élargissement des options de trajet) et pouvoir rapidement aller de ville en ville sans utiliser la voiture. Je tiens néanmoins à mettre en avant 2 points : - La qualité de service des transports (nombre de passages, régularité, fiabilité, taux de retards/annulations, qualité et confort des wagons, entretien des voiries...) est à revoir de manière globale sur les lignes A et L car il n'est pas possible d'être bloqués et non informés aussi souvent, quel qu'en soit la raison. Il n'est pas acceptable d'arriver aussi souvent en retard au travail le matin ou pour récupérer les enfants le soir. La qualité de vie quotidienne en est très largement affectée. - Les pseudo aménagements cyclables à Poissy n'en sont pas. Oui la gare à vélo face au parvis de la gare ferroviaire est très bien (même s'il manque un passage clouté pour rejoindre la gare ;-) mais les doubles sens cyclables sont extrêmement dangereux (notamment le long des stationnements en épis), les rues ne sont pas assez larges. Les cyclistes sont en danger au milieu des voitures, bus, camions, scooters... Il est impossible d'effectuer un trajet sécurisé notamment quand il faut traverser/emprunter le boulevard Gambetta, le rond-point devant l'office du tourisme, l'avenue Foch ou le boulevard Robespierre. Donc oui le tram via la gare de Poissy sera un bon aménagement car très utile mais il faudra également réaménager/mettre à niveau les transports de façon globale à Poissy, aussi bien ceux en commun que les modes doux/écologiques.</p>
220					x							<p><b>Anonyme</b> Je suis très favorable au Tracé alternatif qui passe par Poissy. Il est urgent d'améliorer les infrastructures de transport public et de transports personnels. La circulation dans POISSY est au bord du chaos. Au regard de l'augmentation importante de population sur POISSY dans les années à venir ce projet permettra juste de ne pas aggraver plus encore la situation actuelle en terme de circulation urbaine. En conclusion, il faut bien sur, ce tracé alternatif mais aussi un nouveau pont sur la seine et un meilleur accès aux autoroutes A13/A14.</p>
221					x							<p><b>Mme Vanessa Campbell 12 Bd des Loges Poissy</b> Pour ce que ça vaut, veuillez noter que nous ne sommes opposés au tracé initial - celui qui réutilise le chemin de fer entre la Grande Ceinture et Achères. Nous votons pour celui qui passe par la gare de Poissy. Je suis à votre disposition pour plus d'informations et souhaite être tenue au courant des évolutions du dossier.</p>
222											x	<p><b>M. Patrick Lazard Hôtel de Ville 16 rue de Pontoise Saint Germain en Laye</b> Observations déposées sous forme d'un dossier PDF par le groupe AGIR POUR SAINT GERMAIN EN LAYE pièce non jointe - voir n° 225</p>





		Enquête DUP : Thèmes																			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9											
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Type de contribution	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station compléme	Contre le tracé urbain	Contre avec une station	complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
224			25/01/18																		<p><b>Mr. Hardy 13 Av Albert Joly Poissy</b></p> <p>La remise en service de la ligne de grande ceinture en banlieue ouest (mais pourquoi pas vers le sud en passant par Versailles et Juvisy) est un objectif majeur dans la mise en connexion des différents lignes SNCF ou RATP existantes et permet des liaisons transversales de banlieue à banlieue qui manquent aujourd'hui. Mais pourquoi ne pas utiliser toute cette ligne de grande ceinture entre Saint-Germain-en-Laye et Achères où les emprises et les ouvrages existent et où les travaux de remise en service seraient financièrement raisonnables ? Sortir de ces emprises pour rejoindre la gare de Poissy, puis desservir le nord de Poissy et les nouveaux quartiers en cours d'aménagement va entraîner des travaux financièrement très lourds alors que de nouvelles dessertes en bus seraient bien plus simples à mettre en oeuvre, avec des voiries existantes. De plus, les travaux sur ces nouvelles emprises vont générer tout au long de leur déroulement des perturbations du trafic automobile qui vont amplifier les difficultés de circulation actuelles. Je préconise donc une reprise du projet initial avec une refonte et une amélioration du réseau de lignes de bus actuelles (avec peut-être quand c'est simple à réaliser une mise en site propre bien moins onéreuse pour les bus) et la création des gares routières nécessaires à ces nouvelles lignes de bus. Je rappelle pour finir que l'insertion du tram-train sur le rond-point Place Verte entre le site Peugeot et la gare SNCF me semble très délicate au regard des difficultés de circulations existantes importantes à toute heure de la journée : Le tram-train sera un flux supplémentaire à intégrer sur un rond-point déjà régulé par feux tricolores qui génèrent des files d'attente trop longues. Le tram-train sera un obstacle de plus à la fluidité de la circulation automobile dans une commune où de trop nombreux camions et automobiles ne font que transiter.</p>
225			25/01/18	x	x			x	x		x										<p><b>M. Patrick Lazard Hôtel de Ville 16 rue de Pontoise Saint Germain en Laye</b></p> <p>Observations déposées sous forme d'un dossier PDF par le groupe AGIR POUR SAINT GERMAIN EN LAYE document en annexe - thèmes abordés :</p> <p>1-Enjeux techniques : le tracé primitif est beaucoup plus simple techniquement.                  2.-Enjeux d'insertion : Aussi bien au niveau du nouveau quartier de la Lisière Pereire à Saint Germain en Laye qu'au trajet urbain à l'intérieur de Poissy, l'insertion du Tram Train devenu tramway posera des problèmes coûteux et environnementaux qui mériteraient d'être traités au moyen de navettes plus flexibles en site propre de façon à ne pas gêner les usagers de la ligne.                  3-Enjeux en termes de performances et de temps de parcours                  4-Enjeux environnementaux : nous portons notre regard sur les problèmes liés à la circulation et au stationnement, les répercussions sur la santé humaine et la forêt de Saint Germain en Laye, poumon vert de la région parisienne                  5-Enjeux économiques. Optimisation du coût d'investissement et maximisation de la rentabilité socio-économique interne du projet</p>
226			25/01/18											x							<p><b>M. Pierre Mairret Poissy</b></p> <p>Je suis contre le tracé urbain. Pourquoi payer une fortune alors qu'un tracé sur l'ancienne voie ferrée était envisagé initialement? La transformation du rond-point va aggraver les embouteillages. Pourquoi un tel matraquage de la mairie pour faire passer le projet de tracé urbain? Si il y a du budget en trop, construisez un nouveau pont pour désengorger l'axe Carrière-Poissy!</p>









**Enquête DUP : Thèmes**

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Enquête DUP : Thèmes															
							Pour le tracé urbain	Pour avec une station compléme	Contre le tracé urbain	Contre avec une station	complémentaire au tracé initial	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station compléme	Contre le tracé urbain	Contre avec une station	complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	
249				26/01/18					x			x			x							
250				26/01/18					x						x							

**Résumé de l'observation/courrier/pétition**

**Mme Marie-José Hosten - Poissy**  
 Il est essentiel de relier Poissy Gambetta à Poissy RER. Nul ne peut contester l'utilité de cette liaison. Mais pour assurer cette jonction entre ces deux stations, la seule solution n'est pas le tram. Une autre solution qui semble avoir été balayée d'un revers de main, sans étude sérieuse consiste à établir une connection par des navettes électriques. Le parcours de cette navette, en partant de la gare ancienne de Poissy Grande Ceinture, pourrait être le suivant : A l'aller : Départ de la gare Poissy Gde Ceinture, passage rue de la Bruyère, rue Fernand Lefebvre, rue du Grand Marché, avenue du Cep (avec arrêt possible au centre-ville), puis avenue Maurice Berteaux (arrêt Poissy RER). Retour via le boulevard Gambetta et l'avenue de Versailles Le trajet pour effectuer le parcours aller ou retour d'1 kilomètre serait d'environ 4 minutes. Le temps nécessaire pour emprunter la navette serait compensé par celui perdu pour marcher de l'arrêt du tram (avant la place de l'Europe sur le boulevard Gambetta) à la station RER dans le tracé urbain. Ces navettes pourraient sûrement bénéficier de voies dédiées Cette solution ne présente aucun des nombreux inconvénients du tracé urbain, mais conserve l'avantage de la liaison entre Poissy Gde Ceinture et Poissy RER. Je note par ailleurs que la question d'un comparatif des délais de réalisation entre les deux tracés n'a pas été sérieusement traitée. Il est tout d'abord intéressant de constater que si cette enquête complémentaire n'avait pas eu lieu, le tram-train aurait été opérationnel dans son tracé initial dans moins de 2 années, fin 2019. Il est difficile de comprendre comment on a pu différer sur tant d'années un projet aussi important permettant la liaison Nord Sud des Yvelines. A la question de savoir quels seraient les délais respectifs de réalisation du tram pour l'un et l'autre projet, la réponse d'île de France Mobilité est que les délais seraient sensiblement les mêmes. On est en droit de douter de cette réponse. L'utilisation d'infrastructures existantes permettrait de faciliter la mise en œuvre du tram dans son tracé initial ; les obstacles de tous ordres, techniques, juridiques, du tracé urbain augmentent à coup sûr les délais de réalisation par rapport au tracé initial. Le tracé initial devrait donc pouvoir être opérationnel bien avant le tracé urbain. Enfin, je pense que la notion d'intérêt général doit être déterminante pour déclarer ou non un projet d'utilité publique. Une action d'intérêt général doit intéresser une population considérée dans son ensemble. Or, vous pouvez noter que malgré la pression des porteurs du tracé urbain et leurs importants moyens de communication, une très forte opposition se manifeste contre ce tracé dans le cadre de cette enquête publique complémentaire. Le maire de Poissy, ardent soutien du tracé urbain écrit dans la brochure Tram 13 Express de janvier 2018 : Clairement, le choix d'un tracé urbain n'est pas celui du confort politique, sic Si le projet urbain intéressait la population considérée dans son ensemble, le maire ne devrait se faire aucune inquiétude. L'inconfort politique que génère l'hypothèse du tracé urbain prouve que ce dernier suscite bien des oppositions. Le projet urbain ne répond donc pas aux critères de l'intérêt général. En conclusion, je suis POUR le TRACE INITIAL

**M. Hervé Quinquis - 50 Av Lefebvre - Poissy**  
 Je suis opposé au tracé N°2 proposé pour 2 raisons principales 1 Le surcout énorme lié à ce nouveau tracé 2 Les inconvénients pour tous les usagers automobilistes empruntant l'avenue Gambetta à Poissy, axe majeur de la

**Enquête DUP : Thèmes**

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station compléme	Contre le tracé urbain	Complémentaire au tracé initial	Enquête DUP : Thèmes								
											1	2	3	4	5	6	7	8	9
							Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye			
251				26/01/18				x									<p><b>Résumé de l'observation/courrier/pétition</b></p> <p><b>M. Gauthier 39 bis Bd Devaux</b>                      Je suis favorable au tracé qui traverse Poissy. Pensons moderne, pensons pratique, pensons au futur. Quel serait l'intérêt de remettre à neuf une ligne qui est loin du centre névralgique de la ville. Qui se voit aller chercher un train aussi haut dans la ville ? PAS MOI. Plutôt ne rien faire que de dépenser de l'argent pour un projet aussi excentré du centre de Poissy et qui ne drainera qu'une partie infime de la population. Nous devons nous poser les bonnes questions. Que souhaitons nous ? Continuer à perdre toujours plus de temps chaque jour pour se rendre à notre travail, traverser Poissy, respirer toujours plus des vapeurs d'essence qui sont insupportables certains jours ? Continuer à utiliser des moyens de transport dépendants de la circulation comme la voiture et les bus ? Pensons également aux habitants de l'est de Poissy qui seront enfin desservis par des moyens modernes et efficaces. Bien sûr j'ai une pensée pour les gens qui devront subir une expropriation ou un logement. Dans le cas où le projet se fait, nous devons tous avoir une pensée pour eux et s'assurer que les services compétents feront le maximum pour rendre leur nouvelles conditions de logement au moins au même niveau que celles d'aujourd'hui. J'ai tout de même une requête : comment dans le cadre de ce tracé serait-il possible de rendre la zone du technoparc plus accessible ? Dommage que le tram ne le traverse pas.</p>		
	252			26/01/18				x									<p><b>M. Alain Plannier</b>                      mai adressé à l'association 'AFPI-TGO                      Restons mobilisés ! Bonjour, Je vous prie de trouver en pièce une photo de la place de l'Europe à Poissy prise de chez nous un matin aux heures d'entrées des bureaux, je crois qu'elle est très significative du problème de circulation à cet endroit. C'est comme cela pratiquement tous les jours et en plus on veut nous faire passer, dans les deux sens, un tram train qui va probablement aggraver le problème. Car s'il est prévu un tram-train toutes les dix minutes, avec un dans un sens et un dans l'autre sens, les passages ne seront plus toutes les dix minutes, mais beaucoup plus fréquents. De plus, nous allons avoir la station RER juste en bas de notre immeuble, donc des gens qui attendent le tram-train ou qui en descendent en discutant et ce jusqu'à minuit. Ce tram-train va-t-il empêcher les automobilistes de prendre leur voiture pour se rendre à leur travail ? J'en doute fortement. D'autre part, les poids lourds continueront également à circuler, mais avec moins de voies de circulation. Nous sommes donc contre le projet de faire passer la ligne du tram-train boulevard Gambetta à Poissy.</p>		
	253			26/01/18			x		x								<p><b>M. Eric Pruvost 32 rue Madeleine Chartier Poissy</b>                      Utilisation alternativement des deux tracés dans Poissy. Bonjour Puisque le maire de Poissy insiste fortement pour que le tram 13 utilise le tracé urbain, je réitère ma demande pour que, au moins certains trams, parmi d'autres, empruntent le tracé initial afin de raccourcir le temps de trajet des usagers et les inciter à emprunter ce tram plutôt que leur véhicule, ce qui est super important pour éliminer le plus possible de véhicules sur les routes congestionnées, polluées, à l'heure où l'on ne cesse plus de parler du réchauffement de la planète et de ses conséquences dramatiques !!! Espérant être écouté. Dans l'attente de votre retour.</p>		





## Enquête DUP : Thèmes

	Enquête DUP : Thèmes										Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition													
	1	2	3	4	5	6	7	8	9																
	Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complète	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complète	complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sur le	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable				
260					27/01/18					x															Navettes Autonomes La Défense #PARIS LA DÉFENSE-FRANCE Trois AUTONOM SHUTTLES, sans conducteur et 100 % électriques circulent toute la semaine, dans le quartier d'affaires le plus fréquenté d'Europe. Les trois AUTONOM SHUTTLES fonctionnent sur trois circuits différents afin de couvrir le quartier de La Défense qui accueille plus de 500 000 visiteurs par jour. Ce service, proposé par le STIF, KEOLUS, NAVYA et DEFACTO, est gratuit pendant toute l'expérimentation. cette solution peut s'appliquer pour relier le TRACE INITIAL à la gare RER
261					27/01/18					x															<b>Anonyme</b> Le tracé urbain n'est pas suffisamment aboutie ... Conservons le tracé initial !
262					27/01/18					x															<b>Anonyme</b> J'habite Beauregard depuis 20 ans et je ne comprends pas l'intérêt de ce nouveau tracé. Déjà que la mise en place de la soi-disant optimisation des lignes de bus conduit à une désorganisation massive ( un bus toutes les dix minutes sans véritable horaire en théorie, un bus de temps en temps en réalité, des fois 5 minutes les uns après les autres, d'autres fois avec une attente de 20 minutes entre deux, impossibilité de prévoir une correspondance, ...), maintenant il faudrait que je penne le tram pour aller à St Germain ? Je suis CONTRE ce tracé urbain
263					27/01/18					x															<b>Anonyme</b> S'il suffit de baisser la vitesse à 30 km/h sur le boulevard Gambetta pour apaiser la circulation, pourquoi ne pas le faire dès maintenant ? Le tracé urbain ne sert à rien.
264					27/01/18								x												<b>Mr. YANN. ACHERES</b> Je suis favorable à la réalisation du tracé initial avec un Arrêt Impératif à la Gare du Chêne Feuillu qui devrait permettre aux personnes d'Achères d'éviter d'utiliser leur voitures pour se rendre à leur travail. Cette gare du chêne feuillu devrait aussi permettre le développement économique du Technoparc et des commerces autour. Cela fait 20 des années que nous attendons des transports pour aller à Versailles ou Saint Germain sans utiliser une voiture. Il doit être plus simple et moins coûteux d'utiliser ce qui existe déjà au niveau infrastructure.. Non au tracé Urbain et un GRAND OUI au Tracé Initial !!!

		Enquête DUP : Thèmes																			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9											
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complète	Contre le tracé urbain	Complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
265				27/01/18					x									x			<p><b>M. Francois ROYER 17z, rue Adrienne Bolland, POISSY</b></p> <p>Bonjour, J'habite le quartier St Exupéry, rue Adrienne Bolland à plus de 600m de la station prévue sur le tracé urbain mais par contre avec le tramway à 10m environ de ma tête de lit... Je suis très inquiet pour notre santé suite à la découverte d'un article publié sur le Midi Libre concernant l'exposition excessive aux ondes électromagnétiques. Est-ce que des mesures physiques d'exposition ajoutant train + tramway sont envisagées? Article: <a href="http://www.midilibre.fr/2012/09/29/le-tramway-plus-nocif-que-les-antennes-relais,570360.php">http://www.midilibre.fr/2012/09/29/le-tramway-plus-nocif-que-les-antennes-relais,570360.php</a> "Les voies ferrées produisent également énormément d'ondes. Lorsqu'un tramway passe près de chez vous, l'électromagnétisme ressentit est beaucoup plus important que si vous avez des antennes relais sur votre toit. Si l'on reprend l'exemple de Lemasson, on s'aperçoit que le bâtiment se trouve à proximité de lignes SNCF électrifiées, d'une station de tramway et d'un émetteur faisceau hertzien qui utilise des fréquences très supérieures aux fréquences téléphoniques." Les raisons des malaises ressentis par les riverains sont sans doute à rechercher de ce côté-là... Merci de nous faire un retour précis sur ce sujet. En l'état il semble beaucoup mieux d'emprunter le tracé initial..</p>
266				27/01/18					x							x					<p><b>Anonyme</b></p> <p>Bonjour Contre le tracé urbain mais pour le tram 13 Express version initiale. Pour des raisons de sécurité au niveau du boulevard Gambetta : trop de transports en cohabitation sur un espace trop exigü. De plus vu la configuration de la vidéo, l'ancienne voie de la grande ceinture ne sera plus exploitable. Il va donc rester une voie abandonnée qui coupe déjà des quartiers dans Poissy. Pourquoi en rajouter encore Une nouvelle ? De plus avec trois arrêts dans Poissy que devient la notion d'express ? Le but initial de ce projet est bien de relier des villes existantes sans avoir à revenir sur Paris et ce rapidement. Que va aussi devenir le quartier de la gare avec toutes cette concentration de transports ? Une navette électrique entre la gare de Poissy Rer et Poissy Grande Ceinture serait beaucoup plus judicieuse. Utilisateur des transports en commun depuis 30 ans, je suis persuadé que les Pisciacais ne seront pas les premiers utilisateurs du tram pour traverser la ville. Sachant que les dessertes prévues ne desservent aucune zone industrielle et ou tertiaire directement. Sauf les bureaux Peugeot qui sont déjà très proches de la gare actuelle. Essayons de ne pas mettre tout le budget dans ce projet. Je pense qu'il y a d'autres projets à financer qui sont tout aussi prioritaire voire plus ( boulevard de l'Europe par exemple)</p>

**Enquête DUP : Thèmes**

	Enquête DUP : Thèmes									Résumé de l'observation/courrier/pétition
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Observation portée sur le registre électronique	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye
267	x		x				x			<p>Vous trouverez ci joint la contribution de l'association cœur de Poissy. Bonne lecture COEUR DE POISSY extraits :                      CCEUR DE POISSY APORTE SON SOUTIEN AU TRACÉ URBAIN DU TRAM 13 EXPRESS.                      Il-Ce tracé présente des AVANTAGES TRES CLAIRS et IMPLICITES par rapport au tracé dit initial.                      A. Aucune station n'était prévue pour le Technoparc ou Achères Chêne Feuillu dans le tracé initial - Si la question d'une station Technoparc/Chêne Feuillu mérite d'être posée, elle n'est pas un sujet discriminant entre les deux tracés, puisque aucun tracé ne la prévoit                      B. Une différence de coût entre les deux tracés Une telle comparaison n'a pas de sens, puisque le service rendu, la longueur du tracé urbain, l'équipement de trois stations au lieu d'une, n'ont rien de comparable - Nous préférons une dépense publique au plus proche des besoins des habitants, faite en vue d'offrir un service véritablement nouveau.                      C'est le cas du tracé urbain,                      C. Le tracé urbain serait plus long ? Le Conseil Régional soutient le projet de tracé urbain, car la correspondance avec le RER EOLE et le maillage de réseau qu'elle offre, constituent un avantage décisif face au initial du Tram 13 Express                      Il-Ces avantages justifient 5 minutes de plus, qui n'impactent aucunement les voyageurs à destination ou en provenance de Poissy.                      A. Une station à La Bruyère serait bien suffisante ? Proposer une liaison de navettes vers cette gare et totalement irréalisable. Multiplier les ruptures de charge est rédhibitoire pour le voyageur. Cet arrêt unique ne permettrait aux salariés du groupe PSA d'abandonner leur voiture au profit du TRAM 13,                      B. L'impact immobilier et la circulation sur la partie étroite du Bd Gambetta - Cet impact reste somme toutes limité au vu de l'ampleur du projet, mais il est bien légitime que les personnes concernées s'en inquiètent                      on remarque que la partie étroite du Bd Gambetta, entre les avenues Foch et Devaux, présente certaines caractéristiques : La circulation s'y fait en pratique déjà sur une voie par sens ; le stationnement y est désordonné et partiellement sur trottoirs                      C. Les nuisances sonores et visuelles : Le tram est un mode très peu bruyant, qui sera appelé à circuler dans Poissy dans des espaces qui sont aujourd'hui très bruyants, en raison le plus souvent de la circulation routière, et parfois aussi de la proximité de la ligne ferroviaire Paris Normandie.                      La réorganisation de la voirie, la création de zones 30, ne peuvent qu'apaiser ces sources existantes de bruit auxquelles le tram n'ajoutera rien.                      A proximité de l'école Péguy, des précautions seront également à prendre, et le tram roulera très lentement puisqu'il devra traverser la voirie.</p>
268				x						<p><b>Mme RENAULT rue La Bruyère POISSY</b>                      Bonjour, je suis le tracé urbain. N ayant pas de parking, j'ai déjà beaucoup de mal à stationner près de chez moi rue de la Bruyère. Alors, si on supprime le parking de l'ancienne gare à la Bruyère avec le tracé initial, je ne vois pas où je vais mettre ma voiture. Je suis à 200% pour le tracé urbain. En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma remarque.</p>













**Enquête DUP : Thèmes**

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Enquêtes mises en compatibilité St Germain-en-Laye														
							Pour le tracé urbain	Pour avec une station compléme	Contre le tracé urbain	Contre avec une station	complémentaire au tracé initial	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station compléme	Contre le tracé urbain	Contre avec une station	complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	
291				29/01/18	x		x					x		x	x	x		x			
<p><b>Résumé de l'observation/courrier/pétition</b></p> <p><b>Association cœur de Poissy</b>  dépot d'une contribution en pièce jointe (6 pages) - synthèse soutien au tracé urbain :  I. DES DIFFERENCES QUI N'EN SONT PAS. Certaines vérités doivent être rétablies  A. Aucune station n'était prévue pour le Technoparc ou Achères Chêne Feuillu dans le tracé initial. Si la question d'une station Technoparc/Chêne Feuillu mérite d'être posée, elle n'est pas un sujet discriminant entre les deux tracés, puisque aucun tracé ne la prévoit  B. Une différence de coût entre les deux tracés  Une telle comparaison n'a pas de sens, puisque le service rendu, la longueur du tracé urbain, l'équipement de trois stations au lieu d'une, n'ont rien de comparable. Nous préférons une dépense publique au plus proche des besoins des habitants, faite en vue d'offrir un service véritablement nouveau. C'est le cas du tracé urbain. L'investissement public génère de l'emploi et de l'activité économique. Nous préférons cela, à une dépense publique consacrée à l'assistanat social.  C. Le tracé urbain serait plus long ?  Notre association est psciacaïse, et laisse aux autorités régionales le soin de déterminer l'intérêt général de la Région Ile de France.  Le Conseil Régional soutient le projet de tracé urbain, car la correspondance avec le RER EOLE et le maillage de réseau qu'elle offre, constituent un avantage décisif face au initial du Tram 13 Express. Notre sujet est l'intérêt de Poissy et de ses habitants, salariés, entrepreneurs et étudiants.  II. Ces avantages justifient 5 minutes de plus, qui n'impactent aucunement les voyageurs à destination ou en provenance de Poissy.  A. Une station à La Bruyère serait bien suffisante ? Proposer une liaison de navettes vers cette gare et totalement irréaliste. Multiplier les ruptures de charge est rédhibitoire pour le voyageur. Et pour obtenir un temps de parcours fiable de ces navettes, un site propre d'emprise supérieure au tram est nécessaire.  B. L'impact immobilier et la circulation sur la partie étroite du Bd Gambetta en prenant un peu de hauteur, on remarque que la partie étroite du Bd Gambetta, entre les avenues Foch et Devaux, présente certaines caractéristiques : La circulation s'y fait en pratique déjà sur une voie par sens. Le stationnement y est désordonné et partiellement sur trottoirs  C. Les nuisances sonores et visuelles  Le tram est un mode très peu bruyant, qui sera appelé à circuler dans Poissy dans des espaces qui sont aujourd'hui très bruyants, en raison le plus souvent de la circulation routière.  APRES AVOIR ETUDIE LE DOSSIER SOUMIS A L'ENQUETE PUBLIQUE, CŒUR DE POISSY APORTE SON SOUTIEN AU TRACÉ URBAIN DU TRAM 13 EXPRESS.</p>																					











## Enquête DUP : Thèmes

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Enquête DUP : Thèmes							Enquêtes mises en compatibilité St Germain-en-Laye											
							Pour le tracé urbain	Pour avec une station complète	Contre le tracé urbain	Contre avec une station	complémentaire au tracé initial	1	2		3	4	5	6	7	8	9				
317				30/01/18						X															
	318			30/01/18						X															
319				30/01/18																					

## Résumé de l'observation/courrier/pétition

**M. Jacques Lagrange 34 A. Bd devaux. Poissy**

Veillez trouver une étude sur les inconvénients du tracé urbain du Tram13 par rapport à la ré-utilisation de l'ancienne voie Grande Ceinture.

Document joint - 7 pages - synthèse :

Caractéristiques dimensionnelles de l'emprise du tracé urbain : Emprise totale nécessaire: 16,9 m

Tronçon 1: Station Gambetta – Avenue Maréchal Foch : La largeur totale disponible semble suffisante ... en coupant des arbres

Tronçon 2: Avenue Maréchal Foch- Boulevard Devaux : La largeur disponible est insuffisante sauf à exproprier et à détruire peut être 6 bâtiments.

Tronçon 3: Boulevard Devaux-Place de l'Europe : La largeur disponible semble suffisante ... en coupant les arbres et en supprimant la contre-allée.

Tronçon 4: depuis la Place de l'Europe jusqu'au quartier Saint Exupéry : Dans la première partie entre les deux

bâtiments PSA, il y a la largeur nécessaire d'autant que la circulation auto n'est que dans un seul sens et

principalement dédiée à l'accès au parking PSA.

Tronçon 5: traversée du quartier Saint Exupéry, rue Adrienne Bolland : L'emprise pour la circulation peut être un peu réduite mais la réduction est éventuellement compensée par la partie pour implanter les protections anti-bruit.

Nécessité d'exproprier une douzaine de maisons

L'argument de la réduction du trafic auto grâce au Tram13 : Le trafic auto n'est pas aujourd'hui constitué par les

habitants voisins du trajet urbain proposé. En revanche, les personnes qui viennent déjà des zones non desservies

(proximité de Poissy: Orgeval, Chambourcy, Carrières sous Poissy, ...) continueront de venir à Poissy pour prendre la ligne et pour stationner dans les parkings qui pourraient se révéler insuffisants.

Une alternative opérationnelle : Mettre en service une station à Achères – Chêne feuillu avec correspondance entre le RER-ligne A (et donc son prolongement) et le Tram 13.

Conclusions : Le tracé urbain n'offre aucun avantage réel par rapport au tracé par la voie de l'ancienne Grande Ceinture. La réduction de circulation autos/camions est une spéculation non fondée sur une analyse effective des

origines et destinations des flux actuels et sur leur évolution associée à la mise en service du Tram13 - A l'inverse, le tracé utilisant la voie de l'ancienne Grande Ceinture représente une meilleure solution technique (plus simple).

financière (moins chère), opérationnelle (avant, pendant et après les travaux) et en termes de délai de mise en service. Enfin elle permettra probablement de desservir le Technopôle pour autant que le STIF accepte de créer/rénover une station au Chêne Feuillu.

**Mme Lorène Béard**

Un trajet urbain intéressant !! L'intervention d'un tracé de tramway accédant à la gare de Poissy programme l'asphyxie du trafic routier traversant Poissy et donc condamne rapidement les commerces du centre-ville. Il ne faut pas aller plus loin que d'observer le résultat économique d'une grande ville : Grenoble. Un bel exemple l'asphyxie de la ville lors de la fermeture de la RD 190 pour débordement de Seine depuis le 29 janvier. ??

**Association cœur de Poissy**

contribution déjà déposée - voir 267 et 291







